



Compte rendu du conseil d'école n°3 Maternelle de Nolay fait le mardi 13 juin 2023

Maternelle :
0210744V@ac-dijon.fr
Tel : 03.80.21.71.42
Rue Grange Champion
21340 NOLAY

Début du conseil à 18h40

- **Présents :**

- * École maternelle : Mme Peultier (directrice), Mmes Fauvé et Duverger (enseignantes).
- * Représentants de parents d'élèves (RPE): M Bacus, Mmes Roy et Boulet
- * Mairies : Mmes Bagou et Nicolas (Nolay), Mme Marlaud (Cormot-Vauchignon)

Personnes excusées :

M Vanderstuyf (Inspecteur de l'Éducation Nationale – circonscription de Beaune), Mme Rebouillat (enseignante RASED), Mme Mestre-Vasseur (RPE), Mme Dumont (mairie Aubigny-la-Ronce), M Roy (Vice-Président du Service Enfance à la Communauté d'Agglomérations) et le service des transports scolaires.

- **Désignation du secrétaire adjoint de séance :**

C'est M Bacus qui aura en charge la vérification du compte rendu qui sera transmis aux parents, aux mairies, à la Communauté d'Agglomérations de Beaune et à l'Inspection.

- **Préparation de la rentrée de septembre 2023 (effectifs et organisation pédagogique, ATSEM, transport scolaire, accueil, restauration et directeur du périscolaire, Personne référente à la Communauté d'agglomération, choix des modalités de vote pour les élections des représentants de parents d'élèves...)**

Au vu des inscriptions faites en mairie à ce jour et des déménagements appris en cette fin d'année scolaire, voici l'organisation pédagogique prévue à la rentrée de septembre 2023 pour l'école maternelle de Nolay:

- classe de Mme Peultier Emilie: 3 TPS et 13 PS
- classe de Mme Fauvé Laurence: 19 MS
- classe de Mme Duverger Laetitia: 18 GS

Soit un total de 53 élèves.

Mme Peultier demande aux mairies s'il est possible qu'elles vérifient dès le début de l'année scolaire si les familles listées sur les avis de naissance habitent toujours sur leur commune afin de transmettre des données exactes lors de la campagne de prévision des effectifs (fin octobre/début novembre).

De plus, Mme Peultier rappellera aux parents des enfants scolarisés l'importance de communiquer au plus vite à l'école leur intention de déménager et de scolariser leur enfant ailleurs l'année suivante.

Le nom des ATSEM n'est pas encore défini sur chaque classe car l'équipe enseignante

attend de connaître le nom de la personne qui remplacera Mme Fillion-Martin Annie. L'équipe enseignante souhaiterait avoir cette information fin juin afin de commencer à préparer la rentrée. Comme l'an passé, l'équipe enseignante souhaiterait que les ATSEM soient présentes trois heures le jour de la pré-rentrée (l'après-midi) afin que chaque enseignante échange avec l'ATSEM de sa classe et que les emplois du temps de chacune sur le temps scolaire puisse être fait en commun.

Une matinée d'accueil sera organisée le samedi 1^{er} juillet afin de faire visiter l'école aux futurs nouveaux élèves (et leurs parents) et de répondre aux questions des nouvelles familles. Cette matinée d'accueil est importante pour que le jour de la rentrée scolaire se passe de manière beaucoup plus sereine pour les enfants.

Mme Christ Sarah, nouvelle responsable du service périscolaire, prendra son poste à la rentrée de septembre 2023. Dans l'attente de son arrivée, c'est Mme Duchesne Sophie qui effectue la liaison entre l'équipe d'animation et le service Enfance de la Communauté d'Agglomération.

Les Représentants de parents d'élèves espèrent pouvoir rencontrer Mme Christ dès le début de l'année afin de se présenter et surtout de créer rapidement des échanges constructifs et bienveillants.

Les inscriptions aux services (accueil périscolaire et restauration) se dérouleront comme l'an passé par le biais du site internet de la Communauté d'agglomérations "Espace Famille".

Mme Peultier a demandé au service des transports s'il était possible d'avoir les listes des élèves inscrits sur chaque ligne à la date du jeudi 31 août afin de pouvoir préparer sereinement la rentrée scolaire. La réponse du service transport est la suivante : <<Je vous adresse les fiches horaires des circuits concernés par votre établissement scolaire (elles seront remises à jour au mois d'août mais les points d'arrêts ne changeront pas) Les inscriptions débutent le 06 juin et, par expérience, ne seront finalisées que courant voire fin septembre. Il n'est pas possible d'établir un quelconque document fiable au mois d'août.>>. Mme Peultier remercie donc les familles de bien vouloir remplir le questionnaire de bus (et le planning de bus pour le mois de septembre si besoin) et le déposer dans la boîte aux lettres de l'école le jeudi 31 août au plus tard pour permettre une rentrée plus sereine pour tous (enfants, parents, ATSEM et enseignants).

Concernant les élections des représentants de parents d'élèves, le conseil a voté à l'unanimité pour le vote fait uniquement par correspondance.

Si toutefois un vote dématérialisé était possible à la rentrée, 3 personnes sur 7 du conseil y seraient favorables.

Suite aux échanges eus lors de l'évaluation des écoles et des demandes faites lors des dernières années pendant les conseils d'école, Mme Peultier adressera prochainement un courrier au Ministre de l'Éducation National, par voie hiérarchique, afin de demander s'il est possible, dans le cas où une seule liste de représentants de parents d'élève se présente, qu'elle soit directement élue pour des raisons écologiques, économiques et organisationnelles.

- **Sécurité (exercices incendie et PPMS)**

Le deuxième exercice incendie s'est déroulé le vendredi 3 février 2023 dans le calme et sans inquiétude des élèves.

L'exercice PPMS "Alerte tempête" du 3 avril 2023 s'est également très bien déroulé grâce à la préparation faite en amont dans les classes.

Le troisième exercice incendie aura lieu la dernière semaine (date et heure inconnues des enseignants, ATSEM et élèves).

- **Coopérative scolaire (bilan des comptes au 13 juin 2023)**

Il y avait 4 227,33€ à la date du 30/04/2023 sur le compte bancaire de la coopérative scolaire.

L'équipe enseignante remercie les mairies pour les subventions données : 120€ de la part de Cormot-Vauchignon, 50€ de la part de Santosse et 1 600€ de la part de Nolay.

La vente des photos de classe, qui ont eu lieu le 27 mars, a permis de récolter 312,10€.

Le photographe était différent des années précédentes ce qui explique l'absence d'objets dérivés (qui correspond à une démarche de développement durable) et des formats différents. Le retour des familles et de l'équipe enseignante est plutôt positif.

La sortie à Bibracte a coûté 1 761€ (1 200€ de bus et 561€ pour les ateliers au musée).

L'équipe enseignante constate une baisse des dons à la coopérative de la part des familles en début d'année. Aucune participation financière n'est demandée durant l'année. Un mot d'appel aux dons sera fait au début de l'année scolaire (comme les années précédentes) en détaillant le coût que peuvent représenter un spectacle, une sortie...

Afin de programmer dès le début de l'année certains projets, l'équipe enseignante a besoin de connaître la somme qu'elle a à disposition, aussi, elle souhaiterait que l'APE lui indique avant les vacances d'automne la somme sur laquelle l'école maternelle pourrait compter ainsi que la liste des ventes prévues par l'APE afin que l'école puisse organiser les siennes sur l'année.

- **Activités pédagogiques (projets, sorties, spectacles...) réalisées depuis le dernier conseil d'école et à venir**

L'équipe enseignante rappelle qu'un compte rendu des événements est fait sur le site de l'école pour chaque classe et dans les cahiers de vie des élèves.

L'équipe enseignante remercie sincèrement tous les parents volontaires sans qui nombreux événements ne pourraient se faire.

* L'évaluation d'école étant finie, le rapport d'évaluation d'école, validé par le conseil des maîtres, devrait bientôt être envoyé à la collectivité territoriale de rattachement ainsi qu'à l'IEN de circonscription.

* Tout au long de l'année, des visites médicales sont faites à l'école par la PMI et le médecin scolaire afin de contrôler la vue, l'ouïe, le langage, l'orientation dans l'espace, la latéralité... (chaque enfant est vu au minimum une fois dans toute sa scolarité en maternelle par la PMI et une fois en GS par le médecin scolaire s'il a été ciblé par l'enseignante et le médecin suite au test écrit fait en classe et aux renseignements confidentiels fournis par les parents).

* Les élèves de GS ont présenté une saynète abordant les mois de l'année aux autres classes de l'école maternelle ainsi qu'à la classe de CP. Leur travail a été applaudi de

tous !

* Le 20 mars, les élèves de l'école maternelle sont venus déguisés. Chaque classe a présenté une danse aux autres classes de l'école maternelle mais également à toutes les classes de l'école élémentaire. L'équipe enseignante remercie la boulangerie Cochard d'avoir offert les beignets ce jour là.

* Le 28 mars, les élèves de GS ont visité la caserne de pompiers de Nolay : camion de pompier, appartement fictif, cage d'entraînement,... Mme Duverger remercie M Nicolas pour son accueil et ses explications. Pour information, les visites de la caserne sont ouvertes au public le dimanche matin.

* Les trois classes ont pu visiter la bibliothèque municipale, avoir la chance de découvrir des histoires en langues des signes, découvrir de nouveaux albums que les élèves ont pu emprunter pour les regarder en classe (lecture faite par l'enseignante).

L'équipe enseignante espère pouvoir reconduire à nouveau cette action l'an prochain avec deux séances par classe.

* La matinée de rencontre sportive du 5 juin s'est très bien passée. Cette année, elle rassemblait les écoles maternelles de Nolay, Baubigny, Ivry-en-Montagne et Santenay. Six ateliers sportifs sur le thème du développement durable étaient proposés avant le pique-nique zéro déchet tant attendu: Équilibre (équilibre alimentaire), course longue et rapide en relais (tri des déchets), lancer précis (faire tomber les causes de pollution sur Terre), deux parcours d'agilité (adopter différents type de déplacement selon les espaces) et yoga (maîtrise du corps et de des émotions).

L'équipe enseignante remercie à nouveau les parents volontaires pour l'encadrement de groupes d'enfants et la gestion des ateliers ainsi que le service technique de Nolay pour le déménagement de tout le matériel sportif et la mairie de Nolay pour le prêt des salles, du terrain et la collation offerte à tous les participants.

Cette rencontre sera par la suite organisée tous les deux ans car cela exige énormément d'heures de préparation et d'organisation, tout comme la participation à la Biennale d'art contemporain de Nolay à laquelle l'école participera l'an prochain.

* Les trois classes de l'école maternelle se sont rendues le 12 juin à Bibracte (patrimoine historique et culturel). Chaque élève a pu visiter le site archéologique, le musée et participer à un des quatre ateliers proposés : alimentation des gaulois, architecture gauloise et romaine, tissage et céramique.

* Dans le cadre de la liaison GS-CP, les 27 et 29 juin, Mme Deblangey viendra présenter les alphas aux élèves de GS pendant que Mme Duverger ira dans la classe des élèves de CP pour organiser des jeux mathématiques. Le 4 juillet, les élèves de GS iront visiter la classe de CP.

* Le projet jardinage continuera jusqu'à la fin de l'année dans la classe de Mme Peultier et sera reconduit / prolongé l'an prochain avec sa prochaine classe de TPS-PS.

M Bacus informe de l'existence d'une nouvelle association sur Nolay en lien avec le développement durable et la permaculture : Les graines vagabondes. Mme Peultier contactera prochainement cette association.

* Faute de temps du fait des nombreux autres projets en cette fin d'année, la classe de GS n'a fait que la première partie du rallye mathématiques.

* Pour rappel, le spectacle de fin d'année aura lieu sous les halles de Nolay le mardi 20 juin et l'exposition "Côte d'Ivoire", dont l'entrée sera à prix libre et au profit de l'association "Action contre la faim", aura lieu le 30 juin de 17h30 à 19h30.

- **Remerciements et suivi des demandes de travaux**

L'équipe enseignante remercie toute l'équipe du service technique dirigée par M Benoît pour l'ensemble des petits et grands travaux, pour leur réactivité et pour leur aide dans la réalisation des différents projets.

Elle remercie également tous les parents qui s'investissent pour l'école et dans la scolarité de leurs enfants.

Le toit qui a été changé l'an passé permet d'atténuer grandement les fortes températures à l'exception de la classe des GS et la salle des ATSEM qui restent des pièces où il fait très chaud en cette période. Les ATSEM et l'enseignante souhaiteraient donc qu'une solution soit trouvée pour ces deux pièces.

Mme Bagou informe que la mairie est en attente de réponse pour leur demande de subvention concernant la fabrication du préau dans la cour de l'école. La mairie souhaiterait avoir rapidement cette réponse sachant que le prix des matériaux est en constante augmentation.

L'équipe enseignante constate également une forte augmentation au niveau des fournitures scolaires depuis quelques années, aussi, elle souhaiterait que le budget alloué par enfant par la mairie soit révisé sachant qu'il y a une baisse d'effectif et que les commandes ne se gèrent pas par enfant mais plutôt par "classe" à l'école maternelle.

- **Questions et remarques diverses**

Suite à des réactions inappropriées de la part de certains parents envers les enseignants de l'école élémentaire, Mme Peultier rappelle que les parents venant chercher leurs enfants à l'école maternelle doivent passer par le portail de l'école maternelle et non par celui de l'école élémentaire.

Fin du conseil d'école à 21h15